

---

Fay, Claude, Koné, Yaouaga Félix & Quiminal, Catherine (dir.). — *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*

Alain Gascon

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14312>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.14312

ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 23 novembre 2011

Pagination : 1007-1010

ISBN : 978-2-7132-2299-3

ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Alain Gascon, « Fay, Claude, Koné, Yaouaga Félix & Quiminal, Catherine (dir.). — *Décentralisation et pouvoirs en Afrique* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 204 | 2011, mis en ligne le 16 décembre 2011, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/14312> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.14312>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

---

# Fay, Claude, Koné, Yaouaga Félix & Quiminal, Catherine (dir.). — *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*

Alain Gascon

---

## RÉFÉRENCE

FAY, Claude, KONÉ, Yaouaga Félix & QUIMINAL, Catherine (dir.). — *Décentralisation et pouvoirs en Afrique. En contrepoint, modèles territoriaux français*. Paris, IRD Éditions (« Colloques et séminaires »), 2006.

- 1 Ce gros ouvrage<sup>1</sup> (514 pages) est issu du colloque international : « Pouvoirs et décentralisations en Afrique et en Europe », organisé par l'Institut des sciences humaines (ISH) du Mali et l'EHESS-Paris avec le soutien et la participation de l'IRD, du CNRS et du ministère des Affaires étrangères (Scac-Bamako)<sup>2</sup>. Le lecteur sera (et le rédacteur de ce compte rendu le fut) vraisemblablement dérouté par l'épaisseur du livre et par le nombre des contributeurs. Il ne doit pas se décourager même si l'ouvrage manque cruellement de cartes. Il y a, certes, une carte du Mali, une seule, qui aide à localiser les nombreuses études de cas qui auraient mérité des cartes régionales à plus grande échelle. Les contributions, consacrées aux « Décentralisations africaines en miroir » (partie 4, pp. 323-426), c'est-à-dire aux États africains limitrophes (Niger, Bénin, Ghana) et à la comparaison avec la France : « De l'Afrique à la France et d'une source à l'autre » (partie 5, pp. 429-487), ne présentent aucune carte. On pourrait assimiler cette absence à une quasi-faute professionnelle de la part de l'éditeur qui a omis d'adjoindre à l'ouvrage un index afin d'en faciliter la consultation : c'est, hélas, une funeste habitude dans les publications françaises. Le lecteur doit se munir d'un atlas des États en question et, au moins, d'une carte routière (*Afrique Nord-Ouest*, Michelin n° 741, par exemple). Muni de repères cartographiques, il trouvera beaucoup d'intérêt à prendre connaissance des contributions de niveau inégal, mais toujours intéressantes.

- 2 Paradoxalement — pour qui n'est pas un spécialiste du Mali —, après avoir lu l'introduction rédigée par Claude Fay, « Réformes administratives et logiques politiques, ancrages locaux et transnationaux » (pp. 12-36), il lui faudra commencer par la cinquième partie, à la fin du livre. L'article de Jacques Palard, « Le "pays" dans le processus français de décentralisation » (pp. 429-451), rappelle, utilement, les débats sur les « pays » qui ont traversé, en France, l'alternance politique de Charles Pasqua à Dominique Voynet. Il montre, également, comment lorsqu'on pense chasser le politique, il revient au galop. Daniel Nordman dans « Du passé des circonscriptions au présent des réformes, et de la France au Mali » (pp. 453-487) relate les débats qui surgirent quand la Révolution française prétendit « faire du passé administratif table rase » au nom d'une nouvelle ère, d'une nouvelle relation de l'identité et des territoires. Sans grande surprise, l'auteur, qui a passé en revue les deux Buache, Vidal de la Blache, Gallois, Febvre, constate la permanence des limites des circonscriptions, non seulement de l'Ancien Régime à la Révolution, mais depuis le Moyen-Âge et même l'Antiquité (pp. 456-457) ! On peut, toutefois, regretter qu'il insiste, après bien d'autres, sur la propension « ruraliste » de l'école française de géographie alors qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, Blanchard avait étudié Grenoble et que Vidal de la Blache avait publié, en 1917, *La France de l'Est*, revendiqué par Y. Lacoste comme un ouvrage de géopolitique. Cependant, D. Nordman rappelle opportunément le rôle des géographes français dans la préparation du redécoupage des territoires, survenu à l'issue des traités de Versailles. Ce chapitre est très précieux quand on sait combien la culture politique de l'État centralisé, inspiré de l'exemple de la métropole coloniale, a fortement influencé, au Mali, les deux premières républiques.
- 3 C. Fay rappelle que le Mali a connu, jusqu'en 1991, deux dictatures et des partis-États avec lesquels les Maliens ont voulu rompre de façon irréversible. La décentralisation est apparue comme plus sûr moyen d'assurer et de garantir la pérennité de l'État de droit et de la démocratie pluraliste (p. 13). En effet, enracinée dans 701 communes, bâtie sur des regroupements volontaires et dirigée par des élus connus du peuple, la nouvelle république échappera au danger d'un retour de la dictature militaire. Rappelons également, qu'à la suite du discours de La Baule (1991), la France conditionne son aide aux États africains au respect des règles démocratiques et que les organisations internationales et les ONG font de la « bonne » gouvernance et de la gestion « décentralisée » la condition *sine qua non* de la poursuite de leur assistance. « Le retour du pouvoir à la maison » est, en bambara, le mot d'ordre des promoteurs officiels de la décentralisation. Va-t-il réellement au-devant des revendications des populations ou bien est-ce un nouveau slogan venu d'en « haut » ? Pour les Maliens soumis depuis 1960 à des régimes autoritaires militaires, se réclamant du socialisme, la décentralisation n'est-elle que la « queue du socialisme » (p. 19) ? Au Mali, pas plus qu'ailleurs, on ne fait du « passé table rase » : les conflits entre chefferies dominantes et sujets, entre autochtones et nouveaux arrivants et entre éleveurs et agriculteurs resurgissent à propos du foncier, au moment de la constitution des communes, lors des élections et au sein des conseils élus. Les communes redessinent non seulement les ancrages territoriaux, mais recomposent les appartenances identitaires : on assiste tantôt à une « ethnicisation » des communes, tantôt à une cohabitation entre populations. Autre point de contestation, la participation des femmes aux pouvoirs locaux.

- 4 Les contributions consacrées au Mali, se répartissent entre trois grands chapitres dont cette recension ne peut rendre compte dans les détails. La première partie : « Ancrages historiques pluriels de la décentralisation au Mali », replace ce tournant institutionnel dans le temps long de l'histoire du Mali depuis et avant la colonisation. Dans la deuxième partie : « Les logiques d'État face aux hiérarchies, pouvoirs et territoires locaux (Mali) », les contributions passent en revue les conséquences locales de la décentralisation. Les auteurs de la troisième partie : « Dynamiques imaginaires, recompositions sociales et identitaires : de nouveaux espaces publics ? (Mali) », élargissent leurs enquêtes aux villes et à des régions touchées par les migrations et le tourisme. La quatrième partie étudie d'autres États africains face à la décentralisation : la même cause y produit-elle les mêmes effets ?
- 5 Les promoteurs de la décentralisation malienne ont recours à un discours de légitimation qui relit l'histoire de façon sélective et l'instrumentalise (Bréhima Kassibo, Lassana Taroré). Par-delà l'épisode colonial du Soudan français, il s'agit de renouer avec les grands empires et les royaumes du Mali, du Ghana ou des Songhay alors qu'à l'intérieur de ces entités politiques ne régnait pas une harmonie complète entre les populations. Elles s'opposaient sur la question de l'islamisation et des rapports entre nomades et sédentaires et entre maîtres et esclaves/sujets à propos du foncier. La contribution de J.-L. Amselle examine la postérité dans le Mali post-colonial de Souleymane Kanté, le fondateur du mouvement N'ko et inventeur d'un alphabet. Il montre qu'il fut l'héritier de traditions orales complexes et anciennes du Mali confronté à l'écriture par l'enseignement de l'arabe et du français. En 1949, il eut la révélation d'un alphabet propre à écrire les langues africaines afin de les protéger de la contagion des autres langues<sup>3</sup>. Méfiant vis-à-vis des métissages, il séjourna en Côte-d'Ivoire et en Guinée avant de retourner au Mali. Amselle montre combien le mouvement N'ko est le réceptacle de toutes les mémoires coloniales et anté-coloniales qu'il s'efforce de concilier. Il est partisan d'un État décentralisé fruit d'influences multiples et parfois contradictoires. C. Fay, en une formule heureuse, dans un article très documenté, résume bien l'une des conséquences de la création des communes : « Pouvoirs sur les hommes, pouvoirs sur les biens » (p. 113). Avec l'augmentation rapide de la population depuis l'indépendance<sup>4</sup>, la pression foncière s'est accrue et les maîtres du sol lignagers, attachés aux chefferies, se voient contester leurs droits par les nouvelles autorités élues et avec les nouveaux cadres éduqués, formés par les ONG.
- 6 Les contributeurs de la deuxième et de la troisième partie reprennent des travaux à l'échelle régionale. Ils y rendent compte de conflits de légitimité entre ceux qui fréquentent le vestibule (de la demeure d'un chef traditionnel) et les élus par les urnes (Y. F. Koné). Les rapports entre le pouvoir et la terre dans les communautés rurales lors des élections, traversent les articles de S. Camara, de B. Diakité et de B. Bérédogo. Les trois contributions de M. Bertrand, de F. Bourdarias et de C. Quiminal abordent la question des communes urbaines, notamment Bamako et Kayes. Dans la capitale, au statut particulier et proche du pouvoir central, s'exerce une double pression de l'agriculture commerciale et de l'urbanisation, capables de produire un accroissement substantiel de la rente. À Kayes, C. Quiminal montre, de façon très claire, que les émigrés en France sont passés de l'intervention dans les projets de développement à l'implication dans les processus électoraux liés à la décentralisation. Les trois derniers articles prennent en compte des situations singulières. C. Zobel analyse les espaces politiques locaux des monts mandingues où l'héritage politique précolonial est

particulièrement prégnant. Djenné, antique cité-État musulmane, fière d'un passé glorieux et mythifié, n'entre pas facilement dans le moule décentralisateur promu par les autorités maliennes et les étrangers (G. Holder). A. Doquet s'attaque à un terrain particulièrement « bien » fréquenté, le pays dogon où le tourisme ethnologique est devenu une ressource appréciable. Comment les communes se regroupent ou se divisent afin d'exploiter la manne ? Qui est le plus légitime pour porter le message ?

- 7 La quatrième partie peut être partagée en deux grands chapitres : le premier comprend les contributions sur le Sénégal (G. Blundo), le Bénin (P.-Y. Le Meur) et le Ghana (C. Lentz) et le second concerne le Niger (É. Komlavi Hahonou, J.-P. Olivier de Sardan). Même si les thèmes abordés dans cette partie sont très liés à la situation propre à chacun des États, on y retrouve le même manque de moyens matériels et humains des administrations et la compétition entre les hiérarchies anciennes et les éduqués, formés à la gestion par les ONG et liés aux migrants, pour l'accès à la rente. Partout l'informel permet de recevoir les miettes de la mondialisation ou des diverses formes de perception, de circulation et de détournement de la rente et de l'assistance. On y remarque aussi l'extraordinaire capacité de négociation des acteurs de la société civile (hiérarchies traditionnelles, éduqués, fonctionnaires, religieux, membres des associations, etc.) qui arrive à faire plier les agents de l'État qui ne conserve plus guère de ses pouvoirs régaliens que la force.
- 8 En conclusion, ce gros ouvrage, de consultation malaisée — rappelons l'absence de cartes —, recèle d'intéressantes contributions qui font le point sur la vague décentralisatrice et de bonne gouvernance qui déferla sur l'Afrique dans les dernières années du xx<sup>e</sup> siècle, après d'autres. Elles montrent l'intensité des débats politiques autour de l'accès aux ressources et à la terre avec la menace réelle d'en réserver l'usage aux seuls « autochtones ». Sans doute, ce livre reflète-t-il l'état des débats au début des années 2000 plutôt que les controverses des années 2010, mais il aide à leur compréhension.

---

## NOTES

1. Il me fut confié, afin d'en réaliser le compte rendu, par le regretté Claude Fay, l'un de ses éditeurs scientifiques, dont je tiens, ici, à rappeler la mémoire.
2. Hôtel Mandé, Bamako, 11-13 novembre 2002.
3. Avant la colonisation, dans le royaume Bamoun (Cameroun actuel), un alphabet était en usage. En Somalie, jugeant les écritures arabe et latine inaptes à écrire le somali, cheikh [aw] Cusmaan inventa l'alphabet *cusmaaniya*. Mais en 1972, Siyaad Barre imposa la transcription du somali à l'aide de l'alphabet latin.
4. Une carte des densités de population dans la vallée du Niger aurait été bien utile.